



Publié le 29/04/2026

**N°2026-06**

**DÉLIBÉRATION DE LA CAISSE DES ÉCOLES**

**SÉANCE du 24 avril 2026**

Date de la convocation : 10/04/2026

**PRESENTS :**

Séverine BÉARD, Présidente déléguée,  
Sébastien DAVID, Annie GUITTARD, Conseillers Municipaux,  
Céline CHARLAS, Claire COLIN, Sonia DA SILVA, Suzy MONNÉ, Parents d'élèves élues,

**ABSENTS EXCUSÉS :**

Valérie AROLD, Joris MOSCHET, Conseillers Municipaux  
Séverine MAYSTRE, Parent d'élève élue  
Franck PEYROU, Inspecteur de l'Éducation Nationale

**Budget Caisse des Ecoles : Affectation des résultats de l'exercice 2025**

Le Comité de la Caisse des Ecoles d'AUREILHAN réunie sous la présidence de Madame Séverine BEARD, Présidente déléguée, **prend acte des résultats de l'exercice 2025 et de leurs affectations.**

**Section de Fonctionnement**

Résultat de l'exercice <b>2025</b> [précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)]	<b>A</b>	+ 11 633,79 €
Résultats antérieurs reportés ligne 002 du compte financier unique [précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)]	<b>B</b>	+ 41 028,92 €
<b>Résultat à affecter</b> <i>Si le résultat est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous</i>	<b>A+B</b>	<b>+ 52 662,71 €</b>

**Section d'investissement**

Résultat de l'exercice <b>2025</b> [précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)]	- 2 483,84 €
Résultats antérieurs reportés [précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)]	+ 35 244,11 €
<b>Solde d'exécution cumulé d'investissement</b> [précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)] D 001 si déficit <b>R 001 si excédent</b>	<b>+ 32 760,27 €</b>

D

Restes à réaliser		Solde des restes à réaliser	0,00 €
Dépenses	Recettes		
0,00 €	0,00 €		

E

Besoin de financement (-) ou excédent de financement (+) à la section d'investissement	+ 32 760,27 €
--	---------------

Le Comité de la Caisse des Ecoles décide d'affecter au budget primitif 2026, le résultat de fonctionnement de l'exercice 2025 de la façon suivante :

<b>1°) – Section d'investissement</b> Affectation en réserves R1068 en investissement <i>Au minimum besoin de financement ( E )</i>	<b>F</b>
---	----------

<b>2°) – Section de fonctionnement</b> Le surplus (A + B - F) est affecté en recettes de fonctionnement et porté sur la ligne budgétaire <b>002 « résultat de fonctionnement reporté »</b>  <b>DEFICIT REPORTE D 002 (1)</b>	<b>+ 52 662,71 €</b>
---	----------------------

(1) En ce cas, il n'y a pas d'affectation

**Vote de l'affectation des résultats de l'exercice 2025 du Budget de la Caisse des Ecoles par le Comité de la Caisse des Ecoles :**

Exprimés : 7  
 Pour : 7  
 Contre : 0  
 Abstentions : 0

P.C.C,

Aureilhan, le 24/04/2026

Par déléation du Président,  
 La Présidente déléguée,

  
**Séverine BÉARD.**

